

## Atelier « accompagner l'attractivité des établissements de nuit »

16 mai 2019

### Participants :

- Stéphane Bribard, Élu référent Nuit du 10<sup>ème</sup>
- Mario Gonzalez, Élu référent Nuit du 18<sup>ème</sup>
- Chloé Le Bail, Directrice adjointe du Collectif Culture Bar Bars
- Rémi Calmon, Directeur du SNEG&CO
- Pierrick Bourgault, auteur du guide Paris 200 Bars-concerts
- Corinne Menegaux, Directrice générale de l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris
- François Tchekemian, Sous-directeur des Entreprises, de l'Innovation et de l'Enseignement Supérieur à la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi
- Thierry Charlois, chef de projet sur la politique de la Nuit, DDCT

### Objectifs :

- Soutenir et valoriser l'apport des établissements à la qualité de vie des quartiers en termes d'animation, de lien social, de vie culturelle, de développement économique, d'emploi, de sécurité...
- Intégrer les établissements dans la dynamique des événements « Nuit » organisés dans la Ville.

## 1. Contexte et attentes des établissements

Les établissements sont généralement des TPE de type SARL de moins de 10 salariés dont les responsables habitent parfois le quartier.

On observe une exaspération parmi les exploitants d'être toujours assimilés à des nuisances. Il y a une forte attente d'être reconnus comme acteurs de la cité participant à la vie des quartiers et pourvoyeurs d'emplois non délocalisables (63 000 emplois à Paris dans l'hôtellerie, bar et restauration). Les établissements sont des lieux de rencontres sociales qu'il conviendrait de rendre plus visibles.

La Ville n'est bien souvent vue que dans le cadre de la régulation, comme une menace à éviter. Les établissements souhaitent avoir une oreille attentive les élus en charge du commerce, de la culture et du tourisme. À titre d'exemple il n'y a pas de lien entre le festival Culture Bar Bars et la mairie du 11<sup>ème</sup>. Il faut dire que les élus en charge du commerce mettent leur énergie sur les quartiers pauvres en commerces.

Actuellement, de nombreuses demandes d'autorisation pour des animations exceptionnelles sont refusées : fête de la musique, Marche des Fiertés (dans le Marais), etc. Bien évidemment le dispositif Vigipirate aggrave cette situation.

Question : est-ce que les mairies donnent un avis dans le cadre des autorisations d'événements exceptionnels ?

Il y a de moins en moins de concerts dans les petits établissements (50 cafés concert ferment par an) du fait de :

- l'augmentation du prix de l'immobilier et des loyers
- des exigences en matière de mise en conformité ERP, d'insonorisation, de limiteurs sonores, de rémunération des artistes, etc.

Pourtant la Ville a la volonté d'accroître son attractivité, en particulier via son dynamisme nocturne. 300 000 étudiants vivent à Paris.

## 2. Les actions de la Ville en faveur des établissements

- L'agenda collaboratif Que Faire à Paris pour communiquer sur ses événements  
<https://quefaire.paris.fr/>
- Soutien à l'investissement pour les établissements culturels diffusant de la musique actuelle grâce au partenariat avec le CNV (insonorisation, accessibilité, sécurité).  
<https://www.cnv.fr/ville-paris>
- Participation au Groupement d'Intérêt Public Cafés Cultures (rémunération des artistes).  
<https://gipcafescultures.fr/>
- Appel à projets « [coup de pouce commerce](#) » pour aider les commerçants situés dans les quartiers populaires à financer leurs travaux d'investissement
- Le GIE Paris Commerce commercialise les pas de porte des bailleurs sociaux.  
<https://www.giepariscommerces.fr/>
- Les concessions d'occupation du domaine public et occupations temporaires (la Station Gare des Mines, Rosa Bonheur parc Buttes Chaumont, etc.).  
<https://www.paris.fr/concessions>
- Soutien à l'économie sociale et solidaire.  
<https://www.paris.fr/actualites/appele-a-projets-les-trophees-parisiens-de-l-economie-sociale-et-solidaire-2019-sont-lances-6510>

- Le dispositif Vital Quartier (Semaest) favorise le maintien et l'installation des commerces de proximité dans certains quartiers parisiens au tissu commercial dégradé ou menacé.  
<https://www.semaest.fr/la-semaest/nos-realisations/realisation/project/vitalquartier/>
- L'Arc de l'Innovation soutien l'implantation d'établissements et commerces innovants (ex : Hasard Ludique)  
<https://arcinnovation.fr/>
- La Ville tente d'impliquer les établissements lors des Nuits de ... mais c'est souvent compliqué. On a une base de quelques répondants qui sont toujours les mêmes : Concrète / Rex / Badaboum ...

En Décembre 2018, dans le cadre de la Nuit des Débats, Concrète a accueilli un débat avec Thomas Porchet qui s'est très bien déroulé, avec beaucoup de jeunes etc.

<https://debat.paris.fr/home/2424>.

Pierrick Bourgault avait organisé un sur le thème des Bars-concerts, avec une quarantaine de participants: <https://jazzcafe-montparnasse.com/evenement/nuit-des-debats-comment-sauver-les-bars-concerts>

Et plus récemment, le 4 mai, la Ville a organisé la Nuit de l'Europe en marge de la fête de l'Europe organisée par la ville. L'idée était de faire gagner des places pour des concerts ou des pass nuit pour faire le tour des clubs partenaires qui passait des artistes européens cette nuit-là. 14 discothèques ont participé : Rex Club, Point Ephémère, Concrète, Glazart, etc.

<https://quefaire.paris.fr/76481/nuit-de-l-europe-2019>

Au niveau des mairies d'arrondissement, des initiatives sont prises telles que le festival Décibel organisé dans le cadre de la Fête des Vendanges dans le 18<sup>ème</sup>. Des bars organisent des concerts. Visibilité, etc.

<https://www.fetedesvendangesdemontmartre.com/evenement/decibels-vendanges/>

### 3. Les actions de l'OTCP

L'office promeut les établissements et événements via des dossiers et accueils de presse dédiés (en partenariat avec des professionnels de la nuit), le volet Nuit du site parisinfo.com, ainsi que des campagnes à l'international.

<https://www.parisinfo.com/ou-sortir-a-paris/paris-la-nuit>

Actuellement une priorité est donnée à la valorisation des quartiers périphériques.

L'office étant une association, il est important que les établissements et/ou leurs organisations adhèrent et s'impliquent.

### 4. Préconisations

- Demander une étude à l'APUR sur les établissements de nuit et trouver une solution pour financer l'étude de l'OTCP sur le tourisme nocturne.
- Afin de renforcer la dynamique entre les actions de l'OTCP et les professionnels de la fête, organiser une réunion du groupe de travail Promotion de la vie nocturne : mieux impliquer les professionnels dans l'élaboration des campagnes, rendre les éditoriaux plus pertinents, etc.
- Organiser des parcours nocturnes dans des quartiers destination en associant les bars et établissements de nuit

- Développer une communication positive envers les touristes afin de les inciter à adopter des pratiques festives respectueuses de l'environnement et des riverains
- Impliquer les établissements dans les grands événements : Que faire après la Techno Parade ? accompagner la Nuit Blanche, etc. S'inspirer de la démarche des Gay Games.

Les élus des mairies d'arrondissement chargés du commerce, de la culture et du tourisme pourraient être plus proactifs pour :

- promouvoir les événements organisés par un établissement :
  1. L'organisateur enregistre son événement sur Que Faire à Paris
  2. Le service communication de la mairie peut relayer via tweeter, sur son site ou son journal
- promouvoir les nouveaux établissements implantés dans leur arrondissement
- relayer auprès des établissements les différentes actions portées par la Ville
- communiquer aux établissements le contact du Bureau du Commerce